



## Tableau 4

### Nombre de personnes ayant un certificat pour le CIPH selon le groupe d'âge et la limitation en 2017

Ce tableau indique le nombre de personnes qui ont un certificat de CIPH accepté selon le groupe d'âge et la limitation relativement aux activités courantes de la vie quotidienne telle qu'elle est déclarée par un professionnel de la santé à l'Agence. Les personnes ayant un certificat T2201 sur lequel figure plus d'une limitation sont comptées une fois pour chaque limitation, tandis que la colonne « Total des certificats uniques » présente le nombre total de personnes uniques admissibles pour la province ou le territoire en question. Par conséquent, cette colonne ne représente pas la somme des colonnes précédentes.

Groupe d'âge	Limitation									Cumulatif	Total des certificats uniques
	Voir	Marcher	Parler	Fonctions mentales	Entendre	Se nourrir	S'habiller	Évacuer	Soins thérapeutiques essentiels		
18 ans ou moins	2 800	19 870	64 060	150 620	7 190	24 060	33 490	21 460	15 970	14 960	211 600
19 à 24 ans	1 690	8 200	12 220	39 210	2 960	7 490	10 570	7 090	3 920	1 540	52 460
25 à 34 ans	4 320	18 930	15 570	51 560	5 610	10 340	13 940	10 180	6 390	2 750	82 040
35 à 44 ans	3 830	21 490	7 810	33 840	4 860	6 520	10 970	7 700	6 410	5 770	73 220
45 à 54 ans	5 090	45 870	7 450	37 490	6 380	7 920	18 590	10 580	8 500	12 660	113 830
55 à 64 ans	7 650	102 920	9 280	47 940	9 040	12 960	36 340	16 340	11 430	22 130	196 630
65 ans ou plus	32 410	344 540	23 770	146 300	34 930	49 860	129 250	58 060	18 970	35 020	549 800
ND	40	190	30	100	20	60	80	40	-	-	620
<b>Total</b>	<b>57 830</b>	<b>562 000</b>	<b>140 190</b>	<b>507 050</b>	<b>70 990</b>	<b>119 210</b>	<b>253 220</b>	<b>131 450</b>	<b>71 600</b>	<b>94 830</b>	<b>1 280 200</b>

#### Notes :

1. Tous les comptes sont arrondis au multiple de dix le plus proche. La somme peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.
2. Les données datent du 31 juillet 2018 et peuvent faire l'objet de révisions.
3. Les comptes représentent les personnes ayant un certificat pour le CIPH accepté qui était en vigueur le 31 décembre 2017.
4. Les personnes ayant des limitations multiples liées à leur certificat seront comptées une fois pour chaque limitation, tandis que la colonne « Total des certificats uniques » présente un compte unique des personnes admissibles pour le CIPH pour la province ou le territoire en question. Par conséquent, cette colonne ne représente pas la somme des colonnes précédentes.
5. L'âge de la personne est en date du 31 décembre 2017.
6. « ND » désigne les personnes dont l'âge n'est pas disponible.
7. Un tiret [-] indique que l'information a été supprimée pour des raisons de confidentialité.